

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 20/05/2025

STATUT DU BAILLEUR PRIVE: RELANCER L'INVESTISSEMENT LOCATIF POUR PRODUIRE PLUS DE LOGEMENT

Valérie Létard, ministre chargée du logement, a réuni mardi 20 mai les acteurs du secteur du logement pour un point d'étape relatif à la mise en place du statut du bailleur privé.

Cette réunion intervient dans le cadre de la mission parlementaire confiée au sénateur Marc-Philippe Daubresse et au député Mickael Cosson afin de formuler des propositions permettant de concrétiser cette demande de longue date des professionnels du secteur.

Pour faire face aux difficultés d'accès au logement, au coût que représente le logement dans le budget des ménages et à la crise que traverse le secteur aujourd'hui, Valérie Létard a rappelé l'ambition poursuivie par le Gouvernement: relancer de manière durable l'investissement locatif afin de produire des nouveaux logements et remettre des biens sur le marché en quantité suffisante pour répondre aux besoins des Français.

Elle a affirmé à cette occasion trois objectifs :

- Redonner envie d'investir dans un logement en rendant l'investissement locatif plus incitatif à la mise en location de longue durée ;
- Récréer de la confiance, en concevant un cadre fiscal simple, stable et pérenne;
- Agir vite dans le cadre du projet de loi de finances pour 2026.

La Ministre et les rapporteurs ont salué la qualité des propositions des différents intervenants et le caractère très constructif des échanges, qui permettent d'envisager un vrai consensus dans le secteur autour d'un dispositif ambitieux. La remise du rapport de M. Daubresse et M. Cosson est prévue pour la mi-juin.